

# PREMIER BILAN SPASER NICE 2023-2027

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le




ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

## Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables 2023 - 2027



# Fiches actions et objectifs du SPASER 2023–2027 : Présentation des axes et objectifs

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE



## **Axe 1 : Des achats innovants au service d'un développement économique responsable**

Thématiques : innovation, économie circulaire, circuits courts, etc.



## **Axe 2 : Une commande publique vertueuse au service d'un territoire durable**

Thématiques : environnement, bien être animal, santé, consommations de ressources



## **Axe 3 : Une commande publique inclusive au service d'une économie sociale et solidaire**

Thématiques : insertion, lutte contre les discriminations, ESS, etc.



## **Axe 4 : Une gouvernance optimisée pour développer les achats durables**

Thématiques : gouvernance partagée, concertation , partenariats, etc.



# Fiches actions et objectifs du SPASER 2023-2027 : Présentation des axes et objectifs

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE



## AXE 1 – DES ACHATS INNOVANTS AU SERVICE D’UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPONSABLE

### Fiche action 1 : faire de la commande publique un levier d’innovation territoriale

- *Objectif 1* : promouvoir les marchés innovants
- *Objectif 2* : recenser des solutions innovantes et favoriser les variantes

### Fiche action 2 : faciliter l’accès des TPE/PME à la commande publique

- *Objectif 3* : développer les partenariats avec les acteurs locaux
- *Objectif 4* : accompagner les TPE/PME à soumissionner aux marchés

### Fiche action 3 : promouvoir les acteurs de l’Economie Sociale et Solidaire, développer les circuits courts et le commerce équitable

- *Objectif 5* : accompagner le développement de l’Economie Sociale et Solidaire, via les achats publics
- *Objectif 6* : développer les circuits courts et le commerce équitable

### Fiche action 4 : développer la responsabilité sociétale des entreprises ainsi que le Budget vert

- *Objectif 7* : valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises
- *Objectif 8* : évaluer les dépenses en développant un Budget vert

**Indicateur de performance :**  
**Nombre de marchés innovants par an**



- Il s'agit d'une action continue du SPASER
- 1 à 2 marchés innovants sont lancés chaque année



- **Acquisition de 2 véhicules utilitaires rétrofités**
- **Solution de coussin innovant breveté:** permet une répartition dynamique des pressions, une réduction significative de la fatigue posturale, et contribue à améliorer le confort des personnes ayant des pathologies spécifiques. La solution est novatrice, protégée par brevet, et absente des circuits de marché classiques ; Elle vise une expérimentation concrète en environnement professionnel réel ;
- **Abonnement à une solution digitale innovante de cartographie des activités des associations sportives sur le territoire de la ville de Nice :** solution BOUGE

**Axe 1 : des achats innovants au service d'un développement économique responsable**

FICHE ACTION N°

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE



**FAIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE UN LEVIER D'INNOVATION TERRITORIALE**

**Objectif 1 : promouvoir les marchés innovants**

- A noter : La loi n° 2025-391 du 30 avril 2025 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique, financière, environnementale... adapte le droit français à plusieurs règlements européens :

- **Impact sur le I. 2172-3 du CCP sur la qualification de l'innovation :**



**Suppression de la disposition visant à faciliter la conclusion de partenariats d'innovation ou de marchés publics portant sur des solutions innovantes avec les entités bénéficiant du statut de jeune entreprise innovante.**

**Indicateur de performance :**  
**Nombre de variantes dans les marchés**



**Axe 1 : des achats innovants au service d'un développement économique responsable**

FICHE ACTION N°1  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE  
S2LO  
FAIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE UN LEVIER D'INNOVATION TERRITORIALE

**Objectif 2 : recenser des solutions innovantes et favoriser les variantes**

- **Il s'agit d'une action continue du SPASER**
- **Le service performance de l'achat de la Direction de la commande publique participe aux colloques organisés par EA-Eco entreprises (cluster d'éco-entreprises régionales) et a diffusé en interne l'annuaire des start-up et PME lauréates Greentech Innovation.**
- **Le recensement des besoins de la collectivité en marchés publics est l'occasion de formuler des préconisations de recours aux marchés innovants.**
- **Depuis 2023 : 8 marchés ont été lancés intégrant des variantes.**

**Indicateur de performance :**  
**Nombre d'évènements annuels sur**  
**NCA**

Environ 30  
entreprises  
rencontrées  
annuellement



**Axe 1 : des achats  
innovants au service  
d'un développement  
économique  
responsable**

FICHE ACTION

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE



**FACILITER L'ACCÈS DES TPE/PME A  
LA COMMANDE PUBLIQUE**

**Objectif 3 : développer les partenariats avec les  
acteurs locaux**



- Rencontre la **Place Business** format speed business meeting avec la CCI le 4 juin 2025.
- Participation à 5 sessions du Club achat 06 en 2025.
- **Journée du 16 Mai 2024 dédiée à l'économie circulaire et au réemploi dans le secteur du BTP**, organisée par l'association Raediviva (missionnée par l'ADEME pour promouvoir le réemploi dans le BTP), en partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur et le groupe Garelli :
  - **visite de l'installation de recyclage d'une entreprise de BTP**
  - **échanges dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat** autour des actions et projets en faveur du réemploi sur le territoire de la MNCA
  - **réunion de restitution des résultats de la cartographie des acteurs de l'Economie circulaire dans le BTP** de la Métropole Nice Côte d'Azur

**Indicateur de performance : % des marchés attribués à des TPE/PME**

**Axe 1 : des achats innovants au service d'un développement économique responsable**

FICHE ACTION N°2  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE À  
S<sup>2</sup>LOW  
FACILITER L'ACCÈS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES À LA COMMANDE PUBLIQUE

**Objectif 4 : accompagner les TPE/PME à soumissionner aux marchés**

## **Typologie des opérateurs économiques titulaires de nos marchés actifs en janvier 2025 pour MNCA, VDN et CCAS :**

**La commande publique des 3 entités bénéficie pour 60 % aux PME en 2025, tout comme en 2024.**

Les PME titulaires de nos marchés publics pour les 3 entités sont situées pour :

- **52 % dans les Alpes-Maritimes, en légère augmentation par rapport à 2024 (50 % en 2024)**
- **65 % en région PACA, en légère augmentation par rapport à 2024 (64 % en 2024)**

**La commande publique bénéficie très majoritairement à des TPE et PME locales.**



**Axe 1 : des achats  
innovants au service  
d'un développement  
économique  
responsable**

**Objectif 5 : accompagner le développement de  
l'Economie Sociale et Solidaire via les achats publics**

**Indicateur de performance : Nombre de  
marchés annuels réservés aux  
structures de l'ESS**

**Il s'agit d'une action SPASER à long terme en cours de développement ; la Métropole a néanmoins déjà développé deux projets de recycleries sur le territoire qui ont fait l'objet de **marché réservé aux structures d'insertion par l'activité économique** :**

- **Recyclerie des Moulins**
- **Recyclerie de l'Ariane**



Objectif : valoriser des objets réparables en créant un circuit court et en participant au développement de l'Economie Sociale et Solidaire via la création de nouveaux emplois de services et d'insertion.

Seules **les entreprises d'insertion, les entreprises de travail temporaire d'insertion, les associations intermédiaires, les ateliers et chantiers d'insertion et les structures équivalentes**, lorsqu'elles emploient une **proportion minimale de travailleurs défavorisés** pouvaient se porter candidates.

## Indicateur de performance : Nombre de marchés annuels intégrant un critère sur les circuits courts



Axe 1 : des achats innovants au service d'un développement économique responsable

FICHE ACTION N°5  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

PROMOUVOIR LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS ET LE COMMERCE ÉQUITABLE

Objectif 6 : développer les circuits courts et le commerce équitable

Est considéré comme un circuit court de distribution un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce :

- soit par la **vente directe du producteur, ou d'une organisation regroupant des exploitants agricoles, au consommateur (ici la ville de Nice),**
- soit par la **vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire, entre le producteur et le consommateur.**

► Pour la cuisine centrale de la ville de Nice en 2024 et 2025 :

- 3 marchés de légumes et de fruits imposent le circuit court
- 11 marchés intègrent un critère relatif au circuit court (notation du nombre d'intermédiaires)





**Axe 1 : des achats innovants au service d'un développement économique responsable**

**FICHE ACTION N°3**  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le 10/12/2025  
**PROMOUVOIR LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**  
**CIRCUITS COURTS ET LE COMMERCE ÉQUITABLE**

**Objectif 6 : développer les circuits courts et le commerce équitable**

**Le commerce équitable comprend un volet important concernant la juste rémunération du producteur et le respect des sols.**

La cuisine centrale de la ville de Nice valorise, dans le marché de fruits de 1<sup>ère</sup> gamme conventionnelle, le commerce équitable.

Il s'agit d'indiquer le volume proposé de fruits issus du commerce équitable ainsi que la période de l'année où les fruits seront issus du commerce équitable pour les ananas et les bananes des Antilles.

**La cuisine centrale travaille en parallèle pour intégrer la juste rémunération dans ses marchés.**

## Indicateur de performance : Nombre de marchés annuels intégrant un critère sur la RSE

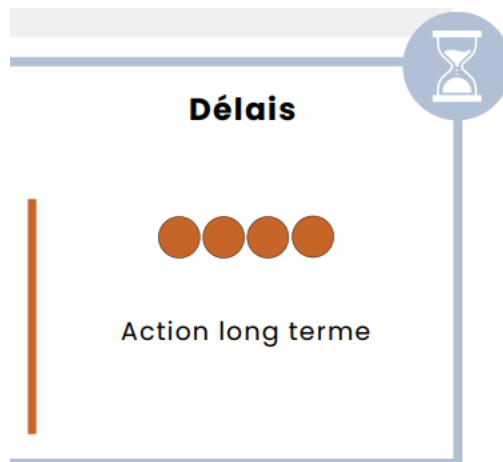
Axe 1 : des achats innovants au service d'un développement économique responsable

FICHE ACTION N°4  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE  
DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES AINSI QUE LE BUDGET VERT

Objectif 7 : valoriser la responsabilité sociétale des entreprises

L'acheteur peut avoir recours à des labels RSE attestant de la performance sociale et environnementale de l'entreprise dans son domaine d'activités et son mode de fonctionnement **UNIQUEMENT pour ce qui est en lien avec l'objet du marché ou ses conditions d'exécution.**

**C'est une action à long terme qui sera développée en fonction de l'évolution de la jurisprudence en la matière, très restrictive jusqu'à présent sur le lien avec l'objet du marché.**



## Indicateur de performance : Part des dépenses prévisionnelles annuelles favorables à la décarbonation (M€)



Axe 1 : des achats innovants au service d'un développement économique responsable

FICHE ACTION N°4  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE  
S<sup>2</sup>LO  
DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE  
SOCIÉTALE DES ENTREPRISES AINSI  
QUE LE BUDGET VERT

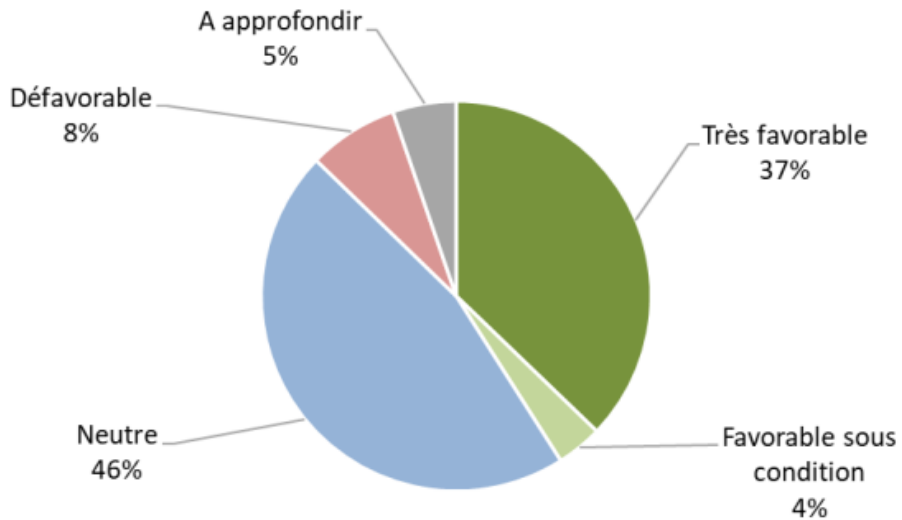
Objectif 8 : évaluer les dépenses en développant un Budget vert

En 2024, pour la deuxième année, la Métropole a entrepris une démarche d'évaluation environnementale de son budget dite « budget vert ».

Le **périmètre d'analyse progresse fortement**, la cotation étant généralisée à **l'ensemble des dépenses de la Métropole de fonctionnement et d'investissement** (et plus seulement sur les dépenses d'équipement).

Pour construire son budget vert, MNCA utilise la **méthodologie développée par l'Institut de l'Economie pour le Climat**, institut de recherche à but non lucratif qui contribue par ses travaux au débat sur les politiques publiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

**Indicateur de performance : Part des dépenses prévisionnelles annuelles favorables à la décarbonation (M€) : 41% des dépenses de la Métropole incluses dans le périmètre d'analyse (budget primitif 2024)**



**Axe 1 : des achats innovants au service d'un développement économique responsable**

FICHE ACTION N°4  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE  
S'LO  
DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES AINSI QUE LE BUDGET VERT

**Objectif 8 : évaluer les dépenses en développant un Budget vert**

**Dépenses classées « très favorables » :**

Il s'agit des dépenses ayant un impact positif sur les émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui et demain :

- **L'exploitation du réseau de transport public** a indéniablement un impact positif sur les émissions, d'autant plus que le réseau métropolitain est fortement décarboné, de nombreuses lignes de bus ayant été électrifiées ;
- La réalisation de **nouvelles infrastructures de transport en commun en site propre**, également décarboné, comme le bus à haut niveau de service du centre-ville de Nice ou le projet de ligne de tramway 4 ;
- **Les dépenses exposées pour la collecte sélective des déchets, les valorisations matières en encore à l'exploitation des recycleries** permettent également de limiter les émissions de gaz à effet de serre ;
- **Les aménagements de voirie** consacrés au développement des modes de transport doux tels que les pistes cyclables.

## AXE 2 – UNE COMMANDE PUBLIQUE VERTUEUSE AU SERVICE D’UN TERRITOIRE DURABLE

### Fiche action 5 : diminuer la production de déchets et promouvoir l’économie circulaire

- *Objectif 9* : lutter contre l’obsolescence programmée et intégrer l’approche en cycle de vie
- *Objectif 10* : privilégier les produits réemployés, réutilisés ou bien, recyclés
- *Objectif 11* : interdire les plastiques à usage unique et réduire la consommation d’emballages
- *Objectif 12* : organiser des événements écoresponsables
- *Objectif 13* : valoriser les biodéchets et les eaux usées
- *Objectif 14* : promouvoir les chantiers exemplaires

### Fiche action 6 : lutter et s’adapter au changement climatique

- *Objectif 15* : renforcer et développer le numérique responsable
- *Objectif 16* : favoriser la transition énergétique et l’adaptation du territoire au changement climatique
- *Objectif 17* : développer la logistique décarbonée

### Fiche action 7 : améliorer la protection de la santé publique et de la biodiversité

- *Objectif 18* : assurer une consommation écoresponsable et éthique
- *Objectif 19* : limiter la consommation de produits chimiques
- *Objectif 20* : lutter contre les perturbateurs endocriniens
- *Objectif 21* : améliorer la qualité de l’air
- *Objectif 22* : protéger la biodiversité

## Indicateur de performance :

### Nombre de marchés annuels intégrant un critère coût global



## Axe 2 : une Commande Publique vertueuse au service d'un territoire durable

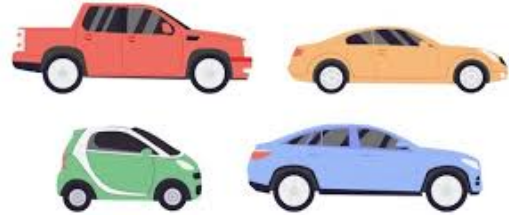
FICHER D'OBJETIF  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE  
DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS  
ET PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE

Objectif 9 : lutter contre l'obsolescence programmée et intégrer l'approche en cycle de vie

C'est une action SPASER à long terme qui est en cours de développement , l'Etat n'ayant fourni aux acheteurs publics qu'une partie des outils de calcul de coût global, et très récemment...

- Marché de travaux **voirie** lancé en 2025 : utilisation du logiciel SEVE permettant d'évaluer des soumissionnaires sur leur capacité à réduire l'empreinte carbone des travaux sur la base d'un bilan environnemental quantitatif des techniques proposées.
- **Critère coût global** utilisé aussi pour les marchés de :
  - **Maintenance mécanique automobile**
  - **Acquisition de véhicules légers et utilitaires** : coût réel sur toute la durée de vie des véhicules incluant le coût réel de l'acquisition, le coût de la consommation d'énergie sur la base de 200 000 km, le coût des émissions de CO2 et le coût des émissions de polluants sur 200 000 km
  - **Déconstruction et construction de l'EHPAD BARETY - CCAS**

Indicateur de performance : dépenses annuelles des contrats incluant des produits réemployés, réutilisés ou recyclés\*



Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable

FICHE ACTION  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE  
S'LO  
DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS  
ET PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE

Objectif 10 : privilégier les produits réemployés, réutilisés ou bien recyclés

- Afin de promouvoir l'économie circulaire et répondre aux objectifs de la loi AGEC, **MNCA a lancé en 2025 plusieurs consultations pour acheter des véhicules d'occasion (véhicules particuliers, utilitaires, véhicules poids lourds, 2 roues à moteurs et véhicules rétrofités).**
- **Pour disposer d'une capacité d'achat performante tout au long de l'année et après sourcing, il a été décidé d'utiliser la technique d'achat des "systèmes d'acquisition dynamique" (SAD).**
- Il permettra pendant 4 ans de solliciter auprès des entreprises agréées une offre pour ces achats.
- Si les marchés spécifiques ne peuvent être conclus qu'avec les entreprises agréées, le système d'acquisition dynamique est cependant un système ouvert aux nouvelles candidatures pendant toute sa période de validité.

\* indicateur inadapté à la suite à la réforme AGEC de 2024

## Indicateur de performance :

Nombre de marchés annuels intégrant des critères sur les plastiques

Environ 20 marchés par an intègre des critères sur les plastiques

Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE  
DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS  
ET PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE

Objectif 11 : interdire les plastiques à usage unique et réduire la consommation d'emballages



- Critère sur le **taux de plastique recyclé (en %)** composant les fournitures (sacs de déjections canines par exemple).
- Critère sur **l'évitement des suremballages, et le principe de privilégier le carton ou le papier au plastique** (si plastique, on privilégie le plastique recyclé).
- Dans une volonté de supprimer tous les apports non nécessaires de plastique, l'Administration évaluera pour chaque numéro d'ordre **la nature de la matière première de l'emballage primaire.**

*Il sera alors demandé au soumissionnaire de justifier ce point par la transmission de la fiche technique de l'emballage ou de tout élément justifiant de la composition de l'emballage (les pourcentages des composantes sont attendus).*

*Dans l'hypothèse où les emballages sont soit réemployables soit recyclables, les justificatifs fournis doivent l'indiquer de façon explicite. L'Administration privilégiera les emballages réemployables.*

Indicateur de performance :

Nombre de marchés annuels intégrant  
la  
charte éco-manifestation



Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable

FICHE ACTION N°5

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS  
ET PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE

Objectif 12 : organiser des événements  
éco-responsables

Chaque année, environ 20 marchés incluent la charte  
éco-manifestation.

Les grands et moyens évènements concernés sont :

- Ironman
- Vin fast Ironman
- Paris-Nice
- Tour de France
- Prom-Classic
- Semi-Marathon
- Marathon
- Etape du tour de France
- Jeux Olympiques
- Catering Nice Jazz festival
- Marchés liés au Carnaval
- UTMB by Nice Cote D'Azur
- Tour Auto
- Meeting Nikaia

Indicateur de performance :  
% ou poids annuels de biodéchets  
revalorisés

Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable

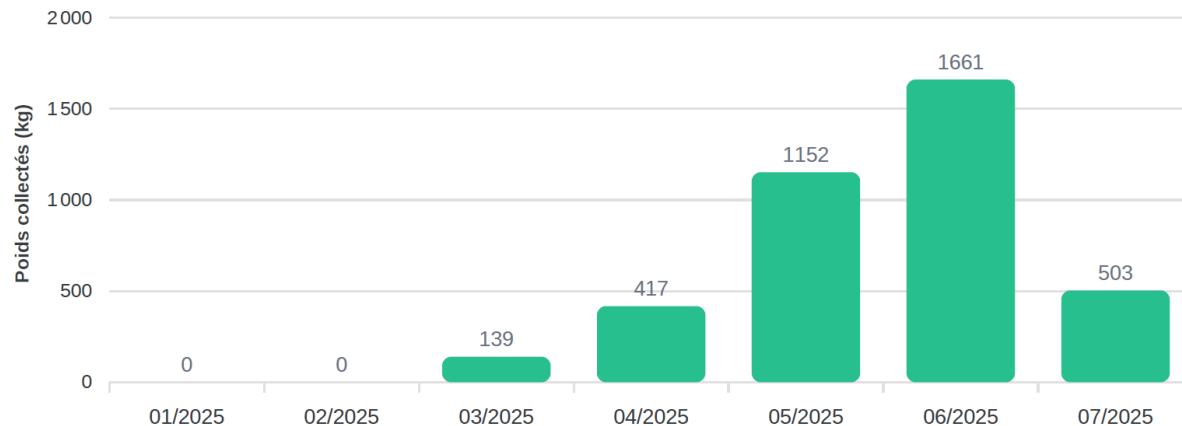
FICHE ACTION N°5  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE  
DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS  
ET PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE

Objectif 13 : valoriser les biodéchets et les  
eaux usées

C'est une action SPASER à long terme qui en cours de développement

D'ores et déjà, le marché « Collecte et compostage des biodéchets issus de trois offices des écoles de la ville de Nice »  
permet de valoriser les quantités suivantes.

### Évolution du volume et de la qualité des biodéchets collectés



Entre le 1 janvier 2025 et le 8 juillet  
2025



# DÉMARCHE CHARTRE CHANTIER VERT

Avançons ensemble !



Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable

FICHE ACTION N°5  
DIMINUER LA PRÉSENTATION  
ET PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

Objectif 14 : promouvoir les chantiers exemplaires

Indicateur de performance : Nombre de marchés annuels intégrant la nouvelle Charte Chantier vert:

Grâce à son intégration automatique dans les dossiers via Amelio :

En 2023 : 50 marchés ont intégré la charte chantier vert

En 2024 : 97 marchés

En octobre 2025 : déjà 102 marchés



➤ Si un bilan très positif de son usage a pu être dressé sur un projet phare tel que la déconstruction d'Acropolis, les chargés d'opération restent en demande d'un accompagnement pour sa mise en œuvre sur le volet Economie Circulaire.


➤ Sa mise en œuvre nécessite de dégager du temps à chaque étape du chantier.

**Indicateur de performance :**  
**% annuel de valorisation du matériel informatique réformé**

**Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable**

**FICHE ACTION N° 8**  
**LUTTE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE



**Objectif 15 : renforcer et développer le numérique responsable**

**Le décret du 12 avril 2023 fixe des objectifs de réemploi du matériel informatique de 25 % dès 2023, 35 % en 2024 et 50 % en 2025.**

**Le plan pour un numérique responsable développé sur nos 3 collectivités a impulsé une dynamique numérique circulaire : on ne jette plus, on réutilise, on revalorise :**

- **Récupération de matériel** informatique à la suite de déménagements (BMVR)
- **Recyclage de stations SIG** pour la cellule handicap (logiciel Zoomtext)
- **Ressourcerie**



**Les obligations sont remplies, avec plus de 50 % de matériels réformés valorisés au travers des dons aux communes, associations, et citoyens (au travers de la banque du numérique).**

Indicateur de performance :

Emissions de GES liées aux achats (Teq.CO2 )  
tous les 3 ans

Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable

FICHE D'ACTION  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE  
S<sup>2</sup>LO  
LUTTE ET ADAPTATION AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE

Objectif 16 : favoriser la transition énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique

Les achats de biens et de services représentent 54 553 tCO2e soit 17% des émissions totales de notre EPCI (année de référence 2022).

Il est important de noter que l'utilisation de ratios monétaires (actuellement la seule façon de comptabiliser les émissions liées aux achats de biens et services), entraîne des résultats imprécis à nuancer. Une meilleure collecte des données physiques permettra dans le futur d'améliorer la fiabilité de ces résultats: **prochaine année de référence : 2025...**

Achats par typologie	k-euros dépensés	Emissions GES (tCO2e)	Part des émissions dans le sous-poste
<b>Services</b> (imprimerie, publicité, architecture et ingénierie)	276 031	<b>46 925</b>	86,0%
<b>Maintenance multi technique</b> (entretien terrains, voirie, réparation bâtiments public...)	26 909	<b>5 786</b>	10,6%
<b>Assurance, services bancaires, conseil et honoraires</b>	13 183	<b>1 450</b>	2,6%
<b>Activités sportives, récréatives et de loisirs</b>	790	<b>213</b>	0,3%
<b>Télécommunications</b>	1 035	<b>176</b>	0,3%
<b>Petites fournitures</b>	7 120	<b>3</b>	0,005%
<b>TOTAL</b>	<b>325 068</b>	<b>54 553</b>	<b>100%</b>

**Indicateur de performance :**  
**Nombre de marchés annuels intégrant des critères sur l'impact carbone lié à la logistique**

**Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable**

FICHE ACTION N°6  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE  
S<sup>2</sup>LOW  
LUTTE  
CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Objectif 17 : développer une logistique décarbonée**

**2024 : 88 lots intègrent des critères relatifs à l'impact carbone lié à la logistique**  
**2025 au 30/09 : 30 lots**

**Les opérateurs économiques ayant modernisé et décarboné leur flotte sont ainsi valorisés :**

Exemple de critère : Le soumissionnaire devra préciser ses actions en matière d'optimisation de l'impact carbone lié aux livraisons dans le cadre du présent marché, notamment :

- les moyens de livraison utilisés,
- l'optimisation des circuits de distribution,
- et les engagements en matière d'écoconduite.



## Indicateur de performance :

### Nombre de marchés annuels intégrant une certification environnementale



Axe 2 : une  
commande  
publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA  
SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA  
BIODIVERSITÉ

Objectif 18 : assurer une consommation écoresponsable

En 2024 : 24 marchés ont intégré un écolabel ou une certification environnementale

En 2025 au 30/09 : déjà 27 marchés

- afin d'obtenir des produits durables et de qualité et de renforcer les critères et les exigences sur les notions d'éthiques : le bien-être animal et les conditions d'élevage par exemple.
- Critère utilisé dans les marchés de denrées alimentaires : Démarche sur le bien-être animal appliquée dans le cadre de l'exécution du marché.



Axe 2 : une  
commande  
publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable

FICHE ACTION N°17  
AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA  
SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA  
BIODIVERSITÉ

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

Objectif 18 : assurer une consommation  
écoresponsable

## ILLUSTRATION AVEC LES MARCHES D'OVOPRODUITS (POULES ELEVEES EN PLEIN AIR OU BIO) :

Il est demandé aux soumissionnaires de préciser les conditions d'élevage des poules pondeuses favorisant le bien-être animal :

- **taille** du cheptel,
- **densité** dans le bâtiment,
- Absence de mutilation du bec,
- **parcours extérieur** en dehors des périodes de confinement.



**Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable**

**Indicateur de performance :**

**Nombre de marchés annuels intégrant des critères sur la santé**

**Objectif 19 : limiter la consommation de produits chimiques**

**Pour être plus efficace, en lieu et place d'un critère de jugement des offres sur la santé , ce sont des spécifications techniques qui sont imposées, sous peine d'irrégularité de l'offre :**

➤ **Une attention particulière est portée par exemple quant au revêtement des terrains sportifs :**



**Plusieurs terrains de sport ont bénéficié d'une transition progressive vers des remplissages organiques plus respectueux de l'environnement, tels que le liège ou le granulats de maïs.**

Parmi eux : le stade Forum Nice Nord en 2022, le complexe sportif de la Lauvette supérieure (terrains 4 et 5) et le terrain n°5 des Arboras en 2023, ainsi que les stades André Bonny et Lafayette en 2024 et le stade de l'Oli en 2025.

➤ **Concernant les produits utilisés pour le nettoyage des locaux (300 sites) :**



**Il est exigé un écolabel pour les Spray nettoyant dégraissant toutes surfaces, Détergent neutre pour les sols, Lessive liquide pour lave-linge, spray nettoyant vitres ...**

## Indicateur de performance :

Nombre de marchés annuels intégrant des critères sur les perturbateurs endocriniens

Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable



Objectif 20 : lutter contre les perturbateurs endocriniens

Depuis 2018, la Métropole et la ville de Nice, ont choisi de s'engager dans la lutte contre la pollution plastique, dans le cadre d'une Stratégie Horizon Zéro Plastique, dont les objectifs sont :

- Réduire l'utilisation de contenants plastique à usage unique (PUU) sur le territoire.
- Lutter contre la pollution provoquée par les rejets plastique.
- Sensibiliser aux bonnes pratiques et accompagner les populations vers un changement des comportements et des modes de consommation.

Pour être plus efficace, en lieu et place d'un critère sur les perturbateurs endocriniens, ce sont des spécifications techniques qui sont imposées, sous peine d'irrégularité de l'offre :

Exemple : barquettes en cellulose 100% compostables biodégradables et recyclables destinées au conditionnement des plats cuisinés et des préparations froides au sein de l'unité centrale de production au contact de tous les types d'aliments:

Les barquettes en cellulose de couleurs doivent toutes respecter les caractéristiques techniques suivantes :

- Matière carton 100% cellulose vierge.
- Barrière à l'oxygène de l'intérieur à l'extérieur.
- Ne contenant ni chlore, ni bisphénol A et S, ni phtalates, ni trioxyde d'antimoine.

## Indicateur de performance :

Nombre de marchés annuels intégrant des critères sur les perturbateurs endocriniens

Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable

Objectif 20 : lutter contre les perturbateurs endocriniens

Pour être plus efficace, en lieu et place d'un critère sur les perturbateurs endocriniens, ce sont des spécifications techniques qui sont imposées, sous peine d'irrégularité de l'offre :

Exemple : pour la biberonnerie des crèches municipales , les biberons achetés sont uniquement en verre (extrait du marché lancé par la ville de Nice en septembre 2025).

Numéro	Libellé	Taux	Statut remise	Prix H.T. ou coefficient	Unité	Quantité *
1	Les biberons					
1.1	Biberon 240 ml +/- 10 %, verre, tétine, silicone			0,00 €	U	111
1.2	Biberon 110 ml, +/- 10 %, verre, tétine, silicone			0,00 €	U	50
1.3	Biberon 110 ml +/- 10 %, verre, nu			0,00 €	U	110
1.4	Biberon 240 ml +/- 10 %, verre, nu			0,00 €	U	33
2	Les accessoires					
2.1	Tétine silicone standard			0,00 €	U	92
2.2	Tétine de forme anatomique			0,00 €	U	185
2.3	Goupillon à biberon			0,00 €	U	29
2.4	Bague à biberons			0,00 €	U	73
2.5	Egouttoir à biberons			0,00 €	U	25
2.6	Bracelet d'identification			0,00 €	U	50
2.7	Casier à biberons pour biberons à col large			0,00 €	U	3
2.8	Casier à biberons pour biberons à col étroit			0,00 €	U	3

## Indicateur de performance : Indice de la qualité de l'air métropolitain

On note une nette amélioration des indices de qualité de l'air depuis plus de 10 ans, en partie grâce à la politique de transports métropolitaine.

En 2021, la méthode de calcul de l'indice ATMO a été mise à jour : elle prend désormais en compte les particules fines et utilise des seuils de classification différents, ce qui permet une évaluation plus précise de la qualité de l'air.

Cette évolution rend difficile la comparaison directe des indices avant et après 2021, car les critères ne sont plus exactement les mêmes.

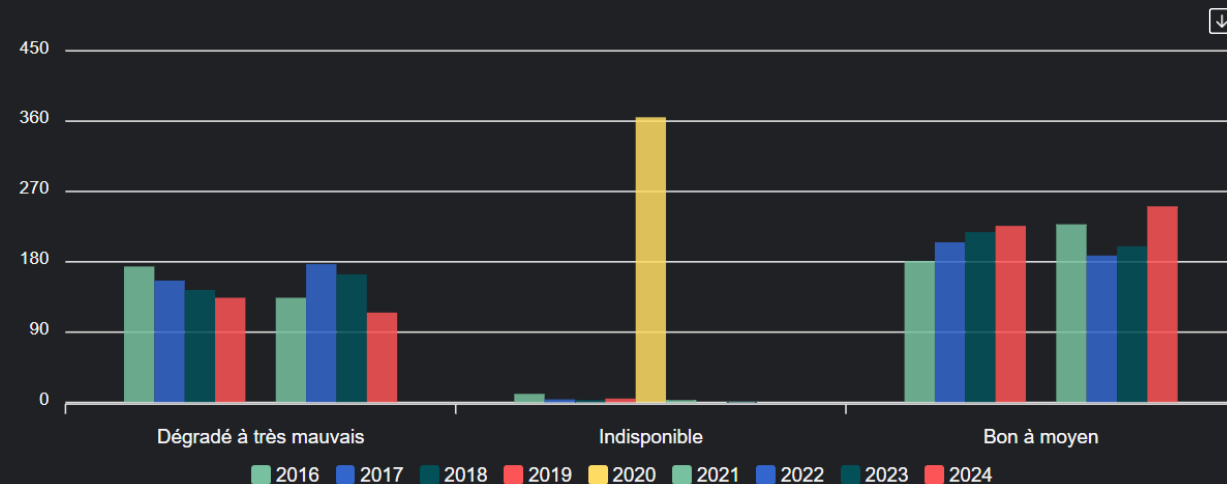
Le nouvel indice reflète mieux l'état réel de l'air et correspond davantage aux attentes des citoyens en matière d'information sur la pollution.

Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

Objectif 21 : améliorer la qualité de l'air

Indice journalier de qualité de l'air de type bon à moyen et de dégradé à très mauvais à Nice (en unité)



Les indices ATMO de 2020 ne sont pas indiqués du fait du manque de données pendant la période covid.

**Axe 2 : une  
Commande  
Publique vertueuse  
au service d'un  
territoire durable**

**Indicateur de performance :**

**Nombre de marchés annuels intégrant un critère sur la biodiversité**

**Objectif 22 : protéger la biodiversité**

**De nombreux marchés portent sur les volets sensibilisation , formation et expertise sur la biodiversité sans intégrer un critère sur la biodiversité mais dans le but :**

- **d'intégrer des clauses environnementales relatives à la protection de la biodiversité dans les marchés publics,**
- **réaliser des études préalables afin d'évaluer les impacts des projets sur la faune et la flore locale etc...**

**Exemples de marchés :**

- Formation en gestion écologique pour les jardiniers de la Direction des Espaces Verts
- Ateliers d'animation scientifique sur la biodiversité
- Etudes et expertises pour préserver la biodiversité terrestre et aquatique (hors milieu marin) et gérer les espaces de nature, naturels ou anthropisés

## AXE 3 – UNE COMMANDE PUBLIQUE INCLUSIVE AU SERVICE D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### **Fiche action 8 : promouvoir l'insertion, des personnes éloignées de l'emploi**

- *Objectif 23* : renforcer le recours aux heures d'insertion
- *Objectif 24* : déployer les clauses d'actions sociales
- *Objectif 25* : développer les marchés réservés

### **Fiche action 9 : inclusion optimisée pour les travailleurs handicapés**

- *Objectif 26* : améliorer l'accessibilité à la commande publique aux personnes en situation de handicap
- *Objectif 27* : renforcer le dialogue auprès des structures accompagnant le handicap

### **Fiche action 10 : lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité Femmes/Hommes**

- *Objectif 28* : lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité Femmes/Hommes

## Indicateurs de performance :

### Volume d'heures d'insertion annuellement



Axe 3 : une  
Commande  
Publique inclusive  
au service d'une  
économie sociale  
et solidaire

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

PROMOUVOIR L'INSERTION DES  
PERSONNES



Objectif 23 : renforcer le recours aux heures  
d'insertion

### 2023 : les heures d'insertion ont bénéficié à 613 habitants du territoire

246 600 heures d'insertion au total sont réalisées sur les marchés NCA, VDN et CCAS

CCAS : 7400 heures

Ville de Nice : 44 200 heures

MNCA : 195 400 heures



### 2024 : les heures d'insertion ont bénéficié à 553 habitants du territoire

226 175 heures de travail d'insertion ont été valorisées dans le cadre de 261 marchés NCA, VDN et CCAS

CCAS : 4 928 heures

Ville de Nice : 58 808 heures

MNCA : 167 438 heures



### 2025 ( au 31/07 ) : déjà 393 habitants du territoire bénéficiaires

123 720 heures de travail d'insertion ont été valorisées dans le cadre de 202 marchés NCA, VDN et CCAS

CCAS : 3 517 heures

Ville de Nice : 24 581 heures

MNCA : 95 621 heures

## Indicateurs de performance : Nombre de marchés annuels intégrant une clause d'action sociale

**2024 : 33 marchés incluent une clause d'action sociale**  
**Au 31 mai 2025 : 45 marchés**



**Axe 3 : une Commande Publique inclusive au service d'une économie sociale et solidaire**

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

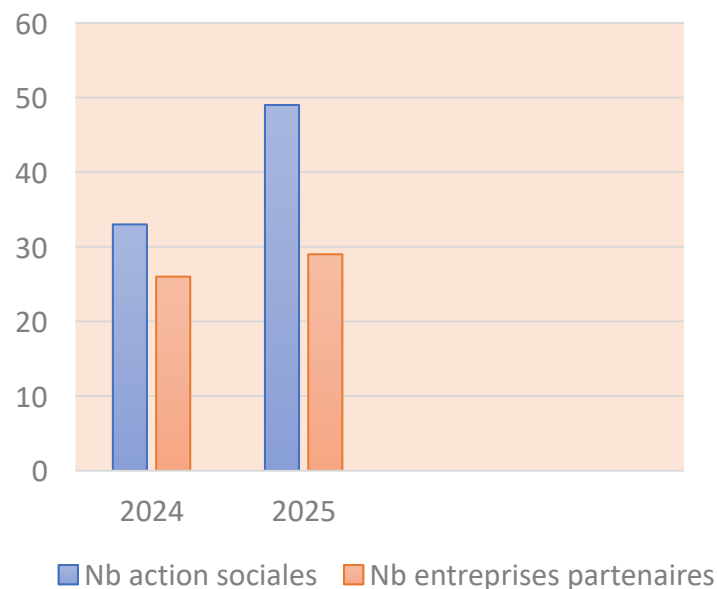
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

**Objectif 24 : déployer les clauses d'actions sociales**

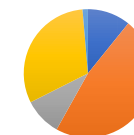
Adaptées à tous types de marchés au-delà de 150 000 euros annuels, les clauses sociales permettent la mobilisation d'acteurs économiques dans la mise en place d'actions utiles aux parcours d'insertion professionnelle :

- stage, simulation d'entretien d'embauche,
- parrainage, participation à des actions collectives,
- découverte métiers...
- agir pour plus de mixité dans les métiers

Les titulaires des marchés sont accompagnés par la Cellule d'Animation des Clauses d'Insertion.



## Répartition par type de Clauses sociales



- accueil de stagiaires
- simulation entretien embauche
- actions partenariales
- découverte des métiers
- égalité femmes/hommes

**2024 : les clauses d'actions sociales ont bénéficié à 76 habitants du territoire (58% de femmes)**

**2025 : les clauses d'actions sociales ont bénéficié à 117 habitants du territoire (56% de femmes)**

## Indicateurs de performance : Nombre de marchés réservés annuels lancés



Axe 3 : une  
Commande  
Publique inclusive  
au service d'une  
économie sociale  
et solidaire

PROM  
PERSONN

FICHE ACTION 1005  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

Objectif 25 : développer les marchés réservés

2022-23 : 7 marchés  
2024 : 4 marchés  
Août 2025 : 3 marchés

12 marchés actifs au total

## 2024 et 2025 : Impulser une nouvelle dynamique et élargir le champ des marchés réservés :

- Chaque **Direction Administrative et Financière** a été destinataire d'une **liste de marchés issus du recensement pouvant faire l'objet de marché réservé**; objectif : mener un **sourcing** le plus en amont possible.
- **10 sourcing** auprès des structures adaptées (**ESAT, EA, SIAE**) pour tester leur capacité à répondre sur la volumétrie.
- **Proposition d'une clause innovante à insérer dans les marchés** : le titulaire est informé qu'en cours d'exécution, il sera possible de passer un marché réservé en parallèle du marché classique et sur le même objet, avec une limitation claire au secteur du handicap et en montant.



## Indicateurs de performance : Nombre de marché annuels intégrant des critères sur le handicap



**Axe 3 : une  
Commande  
Publique inclusive  
au service d'une  
économie sociale  
et solidaire**

FICHE ACTION N°9  
Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE  
**INCLUSION OPTIMISÉE POUR LES  
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS**

**Objectif 26 : améliorer l'accessibilité à la Commande Publique aux personnes en situation de handicap**

### **Les marchés attribués à des structures du secteur du travail protégé et adapté depuis 2023 :**

- Prestation de **traitement de légumes et fruits frais.**
- Prestation de **conditionnement de denrées alimentaires.**
- Prestations de **décartonnage et de conditionnement de denrées alimentaires.**
- Fourniture de **meubles et de matériels de bureau ergonomiques pour Travailleurs Handicapés.**
- Fourniture et livraison de **paniers garnis pour les besoins de la Métropole.**

## Indicateurs de performance : Nombre d'actions de communication menées entre services prescripteurs et facilitateurs

Axe 3 : une  
Commande  
Publique inclusive  
au service d'une  
économie sociale  
et solidaire

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

Objectif 27 : renforcer le dialogue auprès des structures accompagnant le handicap

- **Visite d'un ESAT organisée par la direction du handicap** avec des services techniques : DSI à Valbonne en 2024.
- **Journée Achat inclusifs** : speed business meeting organisée par les réseaux Insertion PACA en 2025.
- Participation au groupe de travail « Recours aux secteurs adapté et protégé » dans le cadre du **renouvellement de la convention de partenariat conclue avec le FIPHFP** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) pour 2025-2028.
- Invitation systématique **des référents handicap de chaque DGA** dans les prochaines réunions de présentation du recensement.



**Indicateurs de performance : Nombre de marchés annuels intégrant un critère relatif à la lutte contre les discriminations**



**Axe 3 : une  
Commande  
Publique inclusive  
au service d'une  
économie sociale  
et solidaire**

LUTTER  
ET P

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE/H

**Objectif 28 : lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femmes-hommes**

**Un critère de jugement des offres relatif à l'égalité femmes/hommes a été mis en œuvre sur 4 marchés liés au secteur du transport :**

- Exploitation de circuits de transports de voyageurs à vocation scolaire sur le territoire de Nice Côte d'Azur et transports périscolaires et occasionnels pour les communes de la Roquette-sur-Var et Saint-Martin-du Var.
- Mise en œuvre d'une solution globale visant à renforcer la pratique du covoiturage sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur.
- Transport de personnes par bus et minibus avec chauffeur.
- Exécution de services de transport public de voyageurs à vocation scolaire sur le territoire métropolitain - Secteur 9 de Valdeblore.

**Depuis le second semestre 2024 , renforcement des vérifications concernant le respect de l'égalité femmes-hommes en demandant, au stade de l'attribution du marché donc uniquement à l'entreprise pressentie et si elle compte au moins 50 salariés, le procès-verbal de la réunion du Comité Social et Economique** concernant la présentation du rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Cette réunion du CSE a notamment pour objet le traitement du volet égalité femmes-hommes.

## AXE 4 – UNE GOUVERNANCE OPTIMISÉE POUR DÉVELOPPER LES ACHATS DURABLES

### Fiche action 11 : gouvernance et pilotage des achats responsables

- *Objectif 29* : assurer le suivi, le pilotage et l'évaluation de la mise en oeuvre du SPASER
- *Objectif 30* : communiquer sur les objectifs du SPASER

### Fiche action 12 : développer l'assistance et les outils auprès des services

- *Objectif 31* : appui à la formation en matière d'achats durables
- *Objectif 32* : développer des outils pour les services



# Considérations environnementales et/ou sociales



**Axe 4 :  
une gouvernance optimisée pour développer les achats durables**

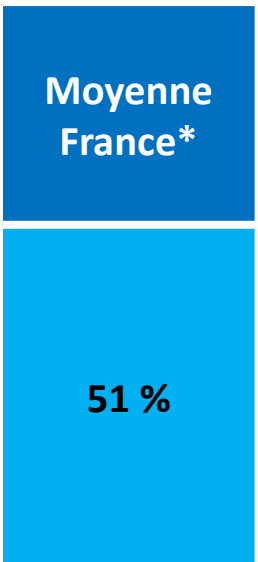
Envoyé en préfecture le 10/12/2025 11  
 Reçu en préfecture le 10/12/2025  
 Publié le 10/12/2025  
 ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

**Objectif 29 : assurer le suivi, le pilotage et l'évaluation de la mise en oeuvre du SPASER**

Part des marchés comportant une considération environnementale et/ou sociale – calcul effectué sur la base des lots publiés sup. à 25 000 euros, toutes procédures confondues par année civile



	CCAS	NCA	VDN
Considérations sociales et environnementales			
<b>TOTAL 2023</b>	<b>87 %</b>	<b>77,7 %</b>	<b>83 %</b>
<b>TOTAL 2024</b>	<b>75 %</b>	<b>81,6 %</b>	<b>82 %</b>
<b>TOTAL AU 15/09/2025</b>	<b>90 %</b>	<b>86,6 %</b>	<b>80 %</b>



\*chiffres de l'Observatoire économique de la commande publique

## Indicateurs de performance : Nombre d'événements et de supports de communication



Axe 4 :  
une gouvernance  
optimisée pour  
développer les  
achats durables

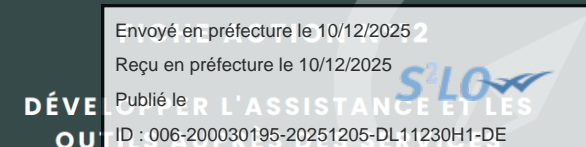
Envoyé en préfecture le 10/12/2025 °11  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le 10/12/2025  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE S

Objectif 30 : communiquer sur les objectifs du SPASER

- Présentation de la **stratégie Horizon Zéro Plastique** (volet commande publique) lors d'un **colloque national organisé par Zéro Waste France en 2024**.
- **Septembre 2023, 2024 et 2025: forum régional « Achats et transition écologique » organisé par Toulon métropole, CNFPT, Ea Eco entreprises** : Présentation de la nouvelle charte éco-manifestation en 2023, CCV et Acropolis en 2024 et du marché réservé consommables d'impression.
- Présentation du bilan de la Charte Chantier Vert avec les directions environnement et espaces publics aux élus présents au **Forum annuel achat public durable de France Urbaine en 2024 ET lors du Groupe de travail commande publique de France URBAINE** organisé à Nice en mai 2025.
- **Animation de sensibilisation via la Fresque des achats publics durables avec la Direction des Relations Publiques, animée par l'ARBE : 1<sup>ère</sup> fresque en région PACA en avril 2025.**
  - **Conférence des Nations unies sur l'Océan UNOC en juin 2025.**

## Indicateurs de performance : nombre de personnes formées

Axe 4 :  
une gouvernance  
optimisée pour  
développer les  
achats durables



Objectif 31 : appui à la formation en matière d'achats durables

La direction de la commande publique développe un programme de formation des acheteurs en interne :

- **En 2024 : 75 agents formés sur la réforme du décret AGEC** relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.
- **En 2025 : 73 agents formés sur les outils à disposition des acheteurs publics en matière d'achat durable.**

La direction de la commande publique participe également activement à la diffusion de nos bonnes pratiques :




- **Intervention lors d'un webinaire dédié aux achats de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées en ligne ayant réuni 500 participants**, organisé par les Ministères Aménagement du territoire et Transition écologique.
- **Présentation de nos chartes Chantier vert et éco-manifestation lors du Groupe de Travail Achat de France Urbaine organisé à Nice en 2025.**
- **Présentation de la stratégie Horizon Zéro Plastique (volet commande publique) lors d'un colloque national organisé par Zéro Waste France en 2024.**

## Indicateurs de performance : nombre d'outils développés

Axe 4 :  
une gouvernance  
optimisée pour  
développer les  
achats durables

Envoyé en préfecture le 10/12/2025  
Reçu en préfecture le 10/12/2025  
Publié le  
ID : 006-200030195-20251205-DL11230H1-DE

DÉVELOPPER L'ASSISTANCE ET LES Outils AUTRES DES SERVICES



Objectif 32 : développer des outils pour les services

De nombreux outils ont été développés par la direction de la commande publique en partenariat avec les directions concernées : **Charte Chantier Vert, Charte éco manifestation, Guide d'achat du bois...**

La DCP participe également activement à la rédaction de nouveaux outils :

- **Guide loi AGEC** avec le Commissariat général au développement durable et France Urbaine au sein duquel est cité le marché d'achat de cartouches reconditionnées.
- **Guide achat public et biodiversité** avec l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement : l'ARBE
- **Groupe de travail « clauses bas carbone »** avec France Urbaine.

De nombreux documents et guide sont disponibles sur DOMUS.

**En projet : rendre plus accessibles les liens sur le nouvel intranet.**



# LES POINTS A AMELIORER LISTES AU SPASER :

## POINTS À AMÉLIORER



Monter en puissance sur des thématiques cibles : économie circulaire, plastiques, bien-être animal, aspects sanitaires, impacts carbone, etc.



En cours sur économie circulaire, plastiques, bien-être animal

Meilleur recours aux éco-labels



Recours en augmentation : 18 en 2023, 24 en 2024 et 26 à Août 2025

Amélioration des connaissances nécessaires dans certains domaines : déforestation importée, protection de la biodiversité, écoconception, etc.



Groupe de travail avec l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE) et groupe de travail « clause bas carbone » avec France Urbaine

Développer les critères d'évaluation RSE et notamment sur les aspects sociaux en lien avec le marché (ESS)



Nouveaux critères sociaux proposés depuis 2025 et réflexion sur les indicateurs de performance en vue du prochain SPASER (plus d'objectifs chiffrés à atteindre , formulés en %)

Améliorer le suivi d'exécution des clauses environnementales



Prochaine participation aux commissions d'évaluation des marchés et intégration des actions déjà mises en place pour les DSP

## LES ACTIONS EN COURS :